

ACTUALITES

Céréales à paille

Bon état des céréales en phase de tallage.

Colza

Bon état global, possible début de vol du charançon de la tige dans les prochains jours.

CURSEURS DE RISQUES

CÉRÉALES À PAILLE

Piétin verse : calculez votre risque à l'aide de la grille de risque ARVALIS (nouvelle)

COLZA

Charançon de la tige : positionnez vos cuvettes et apprenez à le reconnaître



Retrouver dans cet encadré, les différentes méthodes alternatives existantes pour lutter contre les différents bioagresseurs : lutte agronomique, produits non chimiques, bio contrôle, ...

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.fredonpdl.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

CÉRÉALES À PAILLE



Réseau d'observations

43 parcelles sont renseignées cette semaine avec la répartition suivante :

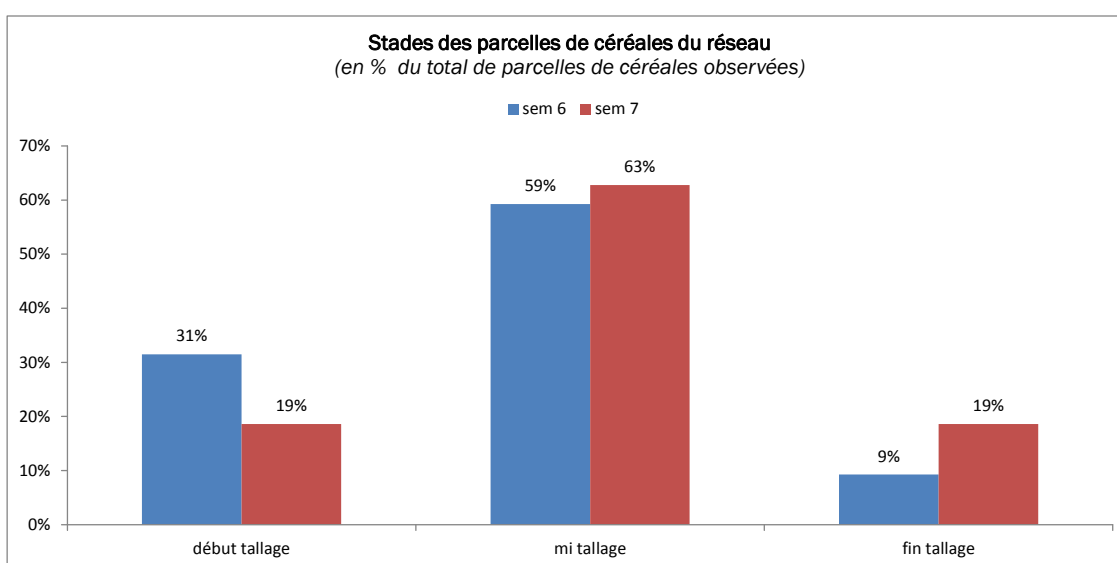
- Loire Atlantique 8, Maine et Loire 11, Mayenne 7, Sarthe 9 et Vendée 8
- 28 blé tendre, 1 blé dur, 8 orge et 6 triticale

Stade phénologique et état des cultures

Dans les parcelles du réseau, les stades vont de **début** à **fin tallage**. La moitié des parcelles est en cours de tallage (2-3 talles). Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Toujours un bon état général des parcelles de céréales.

Quelques tâches de septoriose sur les feuilles les plus basse peuvent être observées.



• Piétin verse

Pour cette maladie, la mise en œuvre d'une intervention chimique dépend de 3 critères : sensibilité variétale, agronomie et climat de l'année.

La **sensibilité variétale** s'évalue à l'aide des notes attribuées par le GEVES.

Sensibilité variétale au piétin verse
(Exemple de variétés ; en rouge variétés présentes dans le réseau)

Très sensible Note 1	Sensible Note 2	Moyenne Note 3-4	Tolérante Note 5 et plus
ALTIGO AREZZO ARKEOS EUCLIDE KORELI	APACHE AUBUSSON CALABRO GONCOURT HYSTAR HYSUN OREGRAIN RUBISKO SOLEHIO SPONSOR	ACCROC ADHOC ALIXAN ASCOTT CAPHORN CELLULE FRUCTIDOR PAKITO PREMIO SOLLARIO SWEET SY MOISSON	ALLEZ Y ATTLASS BOREGAR DESCARTES HYFI HYXTRA LYRIK MUSIK SCENARIO TULIP



• Piétin verse (suite)

Pour les risques agronomiques, il faut prendre en compte :

- le potentiel infectieux du sol lié à la présence de résidus pailleux en surface du précédent ou anté-précédent (remontés en surface lors d'un labour). Ces résidus représentent la principale source de contamination
- le type de sol

L'évaluation globale du risque se fait donc en combinant l'effet variétal, le risque agronomique et le risque climatique (modèle TOP). Vous pouvez l'évaluer grâce à la nouvelle grille de risque (Arvalis) !

Grille d'évaluation du risque piétin verse

Effet variétal			Risque final / conseil associé	
Tolérance variétale			<input type="text"/> + <input type="text"/> + <input type="text"/> + <input type="text"/> =	0 risque FAIBLE 1 Aucune intervention n'est requise 2 3 4 5 6 ----- 7 risque MOYEN : Observation conseillée et traitement si plus de 35% de tiges touchées ou si présence de la maladie sur la parcelle les années passées ----- 8 9 risque FORT : Traitement conseillé 10
Note CTPS >= 5	4	Risque faible : aucune intervention		
Note CTPS 1 ou 2	3			
Note CTPS 3 ou 4				
Potentiel infectieux				
Précédent				
Blé	1			
Autre	0			
Travail du sol				
Labour	1			
Non labour	0			
Milieu physique				
Type de sol				
Limon battant, craie de champagne	2			
Argilo calcaire, limon peu battant, sables battants	1			
Argile, graviers, sables peu battants	0			
Effet climatique				
Effet année issu du modèle TOP				
Indice TOP inférieur à 30	-1			
Indice TOP entre 30 et 45	1			
Indice TOP supérieur à 45	2			
Score de risque final			<input type="text"/>	

ARVALIS-Institut du végétal 2016

Les premières modélisations de l'effet climatique via le modèle TOP montre qu'à la faveur du sec, il y a eu très peu de contamination à l'automne et en ce début d'hiver. On continue cependant à se situer en **risque faible** pour toutes les simulation sauf pour les semis d'octobre à Nantes où le risque est moyen.

Rappel sur la lecture du modèle :

→ chaque « marche d'escalier » représente une contamination, la hauteur de la marche représente l'intensité de la contamination.

→ le modèle s'utilise au niveau de la grille de risque lorsque le blé est autour du stade épi 1 cm → **il est donc encore trop tôt pour utiliser les résultats du modèle pour l'instant.**

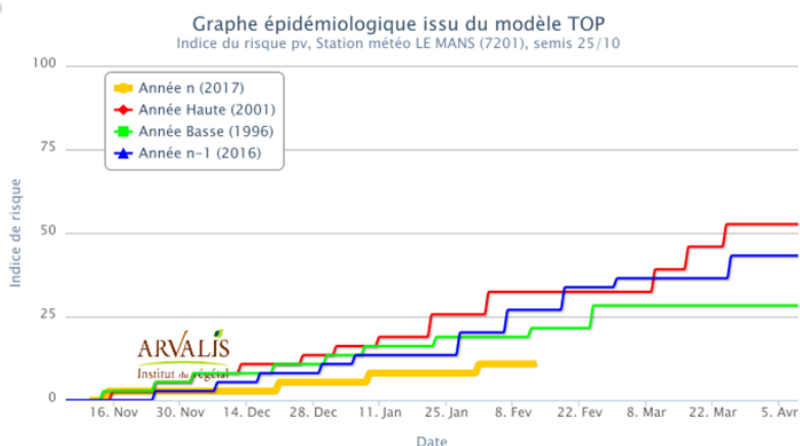
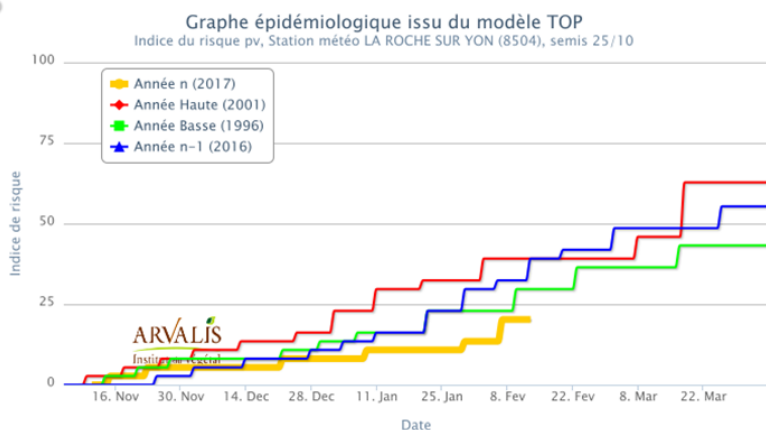
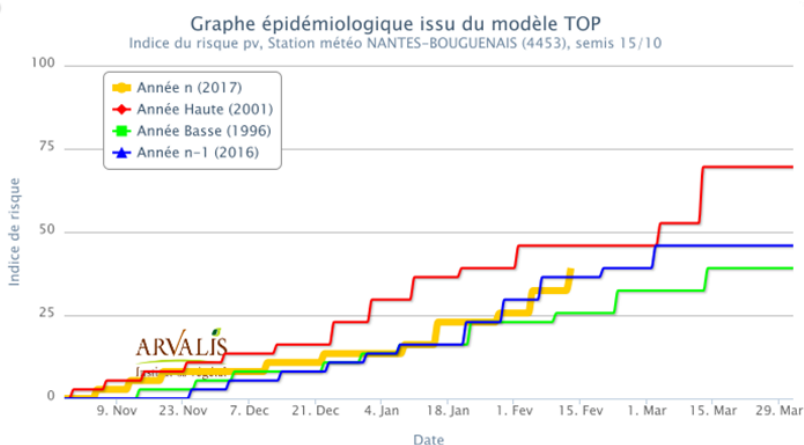


• Piétin verse (suite)

Simulations modèle TOP (Arvalis) du 13/02/2017

Légende : risque faible = indice TOP < 30 ; risque moyen = 30 < indice TOP < 45 ; risque fort = indice TOP > 45

	Semis 15/10	Semis 25/10	Semis 5/11
85 - La Roche sur Yon	Faible	Faible	Faible
44 - Nantes	Moyen	Moyen	Faible
49 - Angers	Faible	Faible	Faible
53 - Laval	Faible	Faible	Faible
72 - Le Mans	Faible	Faible	Faible





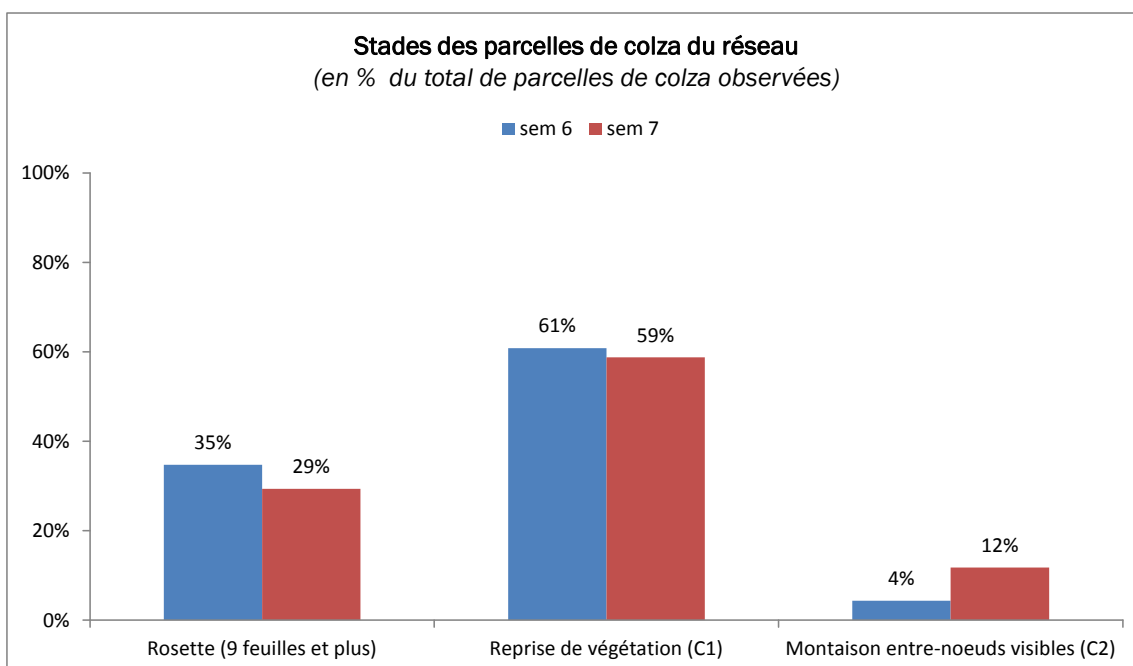
COLZA

Réseau d'observations

17 parcelles sont renseignées cette semaine avec la répartition suivante :
➤ Loire Atlantique 3, Maine et Loire 3, Mayenne 3, Sarthe 5 et Vendée 3

Stade phénologique et état des cultures

Dans les parcelles du réseau, les stades vont de **Rosette** à **Montaison entre-nœuds visibles (C2)**. La majorité des parcelles se trouve au stade « reprise de végétation (C1) ». Peu d'évolution depuis la semaine dernière. Les parcelles de colza présentent toujours un bon état général.



Premiers retours de pesées : sur 14 parcelles du réseau, la moyenne des pesées sortie hiver cette semaine est de 1,21 kg/m² de matière verte en moyenne (1,31 en entrée hiver). Pour une majorité de colza, il y a plutôt eu de la perte de matière verte pendant l'hiver. Pour quelques parcelles, on note l'effet inverse.



Stade C2 : entre-nœud visible



Pensez à replacer les cuvettes jaunes dans les parcelles et à réaliser vos pesées de matière verte sortie hiver.



• Larves d'altises

En sortie d'hiver, les dégâts de larves d'altises, ayant une conséquence sur le rendement, se traduisent par l'apparition de **port buissonnant des colzas**, dû à la destruction du bourgeon terminal.

• Charançon de la tige du colza

Le vol de ce ravageur se déclenche lorsque les températures deviennent supérieures à 9°C avec des précipitations nulles pendant 3 jours consécutifs.


Les conditions climatiques annoncées (douceur et absence de pluies pendant plusieurs jours) pourraient permettre le début du vol du ravageur.

Ceci est confirmé par le modèle Expert (ex ProPlant) (consultable sur le site de Terres Inovia, en cliquant [ici](#)), qui indique que le vol pourrait débuter dans les prochains jours (15-16/02) sur la façade ouest de la région.


Attention de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du chou ! Celui-ci n'est pas nuisible pour la culture contrairement au charançon de la tige du colza.

Il est important de bien savoir les reconnaître d'autant plus qu'il n'est pas rare de les retrouver tous les 2 en même temps dans les parcelles et dans les cuvettes jaunes.

Bien identifier l'espèce de charançon présent permettra de ne pas traiter inutilement !




Qui est qui ?



Charançon de la tige du colza : uniformément gris cendré, pattes noires.

Taille : 3 à 4,5 mm



Charançon de la tige du chou : pattes rouges, couleur du corps noire avec pilosité rousse puis grise.

Taille : 3 à 3,5 mm (plus petite que celui du colza)

Sources : Terres Inovia

Période de risque

De **C2 à E**. Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré lorsque les conditions suivantes sont réunies : présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entre-nœuds est engagé (stade C2). Concernant l'aptitude des femelles à pondre, celle-ci est fonction des températures. Dans les conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8-10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque

En l'absence de véritable seuil quantitatif et en cas de nécessité, la lutte pourra être mise en place **dans les 8 jours qui suivent les premières captures généralisées** de charançons de la tige du colza. En conditions fraîches ou froides, ce délai peut être allongé en raison de délais de pontes plus importants et de vols plus étalés.

Aucune lutte contre le **charançon de la tige du chou** ne doit être mise en place.



ÉcophytoPIC

Retrouvez toute l'actualité sur la protection intégrée des cultures via le portail dédié :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>



(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2017 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Adeline CHASTRUSSE - CA 44 - adeline.chastrusse@loire-atlantique.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambres départementales d'agriculture (CA 44, CA 49, CA 53, CA 72, CA 85), CRAPL, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Acti Négoce, Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Anadiag France, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 44, CA 49, CA 53, CA 72, CA 85, CER France 53 et 72, CLASEL, Coop Herbauges, ECLA, FNAMS, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, Soufflet Atlantique.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus